

Le bocage

Les haies bocagères délimitent parfois les parcelles agricoles et les chemins et rejoignent les boisements de taille plus ou moins importante, constituant ainsi une trame boisée bien développée. Elles sont constituées de chênes et châtaigniers (parfois de frênes et de merisiers), souvent en haut-jet, ainsi que d'une trame arbustive composée d'aubépine, de charme, de ronces...

Les rivières

L'hydrographie est peu présente dans l'AEI. Elle se manifeste sous la forme de sources et fontaines en limites est et ouest de l'aire d'étude, en bordure de l'anticlinal de Melle.

Les routes et les chemins

L'axe principal traversant l'AEI d'est en ouest est la D14. Cet axe longe la partie principale de la ZIP sur sa limite nord. La D950 et la D948, longent respectivement l'AEI sur ses bordures nord-ouest et sud. Un réseau de routes locales maille également le territoire pour relier les différents bourgs et hameaux.

Des chemins agricoles sillonnent à travers les parcelles.

L'habitat

A cette échelle, les bourgs principaux sont ceux de Chail et St-Vincent-La-Châtre. L'habitat prend ensuite la forme de nombreux hameaux dispersés à travers le territoire de l'AEI.

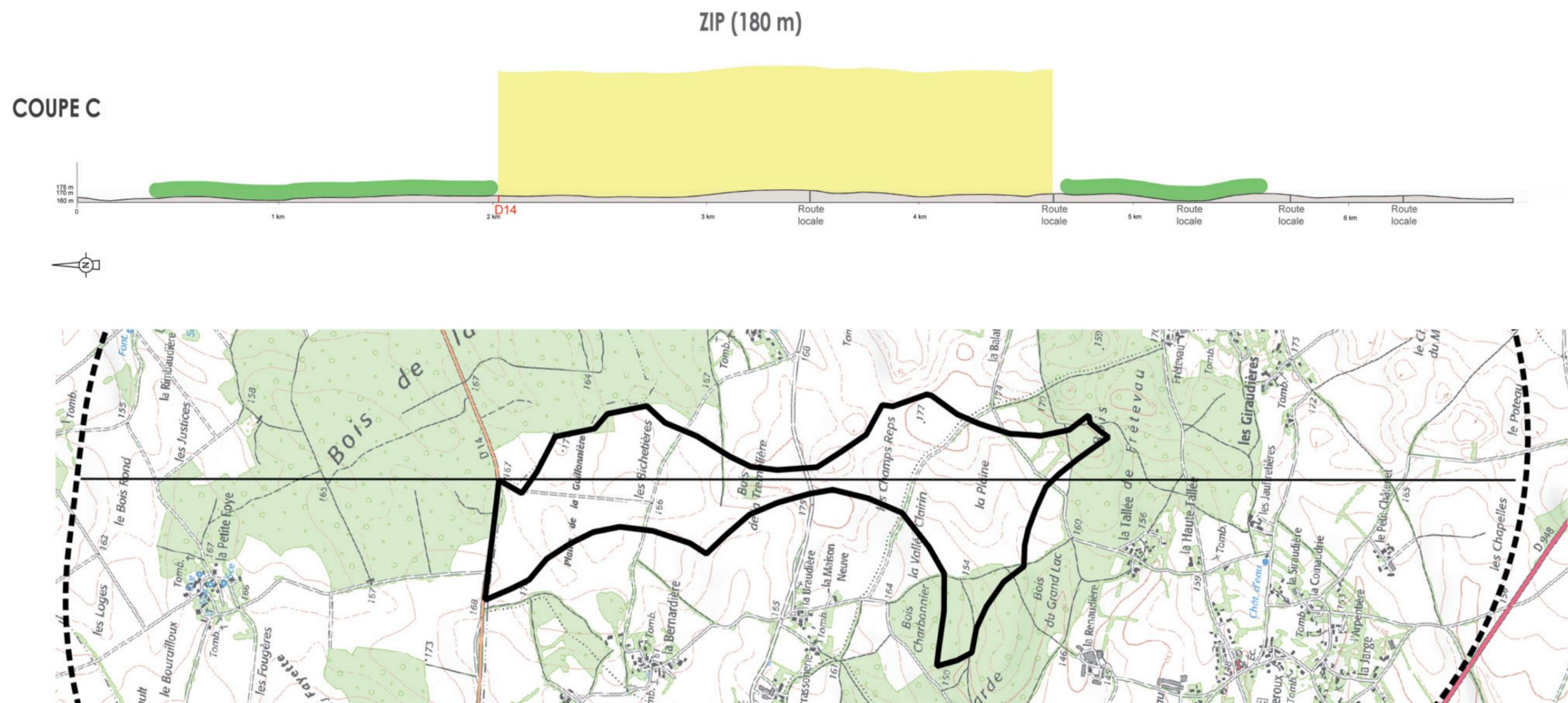


Figure 6 : Coupe de principe des structures paysagères de l'AEI. Pour des raisons de lisibilité de la coupe, le rapport hauteur / longueur a été modifié ($h=1x3$). le trait de coupe est localisé sur la carte page suivante.